

Les centres E.Leclerc inaugurent une école primaire à Karur

Un projet concret au sein d'une action globale pour l'amélioration des conditions de vie en Inde

Le 1^{er} juin 2005, l'école primaire de Karur ouvrira ses portes pour la rentrée scolaire. Située dans l'Etat du Tamil Nadu, l'école est le résultat d'une action de scolarisation initiée par les centres E.Leclerc en collaboration étroite avec une association de fournisseurs de textile de la région (CASI - *Corporate Alliance for Social Initiatives*), une ONG internationale, la Voix de l'Enfant, et une association locale, ICCW (*Indian Council for Child Welfare*).

> La première rentrée scolaire à Karur : 1er juin 2005

L'école de Karur ouvrira ses portes pour la rentrée scolaire indienne, le 1^{er} juin 2005. Elle comptera dans un premier temps 3 classes, soit une centaine d'élèves âgés de 5 à 7 ans. En septembre, cette école bilingue devrait compter 6 classes.

Maître d'œuvre du projet, l'ONG locale ICCW (*Indian Council for Child Welfare*) mène actuellement une campagne pour sensibiliser les parents sur la nécessité de scolariser les jeunes enfants, notamment par le biais de publicités dans la presse, de dispositifs d'information dans les usines. Ce programme de scolarisation prend forme dans la région du Tamil Nadu, région pauvre de production de textile. Le choix de la ville de Karur s'est effectué en concertation avec les fournisseurs des centres E.Leclerc : il s'agit de la ville de résidence de la majorité des familles des salariés.

D'ici 2006, l'école devrait compter également un collège et un lycée et accueillir à terme 2 000 élèves. Un dispensaire au sein de l'école est également en cours de construction.

> Le programme de scolarisation : une collaboration originale de E.Leclerc, de ses fournisseurs locaux, de la Voix de l'Enfant et d'une ONG locale

Les 10 fournisseurs locaux se révèlent très réceptifs au projet et décident de monter une association caritative (CASI - *Corporate Alliance for Social Initiatives*) pour le mener à bien. C'est dans le cadre de cette association qu'ils prennent notamment en charge financièrement l'achat du terrain de 3 hectares à Karur où sera construite l'école, les centres E.Leclerc finançant le gros œuvre.

La fédération la Voix de l'Enfant, sollicitée par E.Leclerc, s'implique également dans le projet, aidant les acteurs terrains à bien identifier les besoins, et contrôlant l'utilisation des fonds. Ainsi, les membres de La Voix de l'Enfant se rendent régulièrement en Inde pour suivre l'avancée des travaux et les progrès réalisés.

COMMUNIQUE DE PRESSE – 20 mai 2005

Sur le terrain, la Voix de l'Enfant s'appuie sur l'association ICCW (*Indian Council for Child Welfare*), véritable maître d'œuvre du projet. Créée en 1953 et présente dans chaque district du Tamil Nadu, cette association est chargée de mener à bien les différents pans du programme.

Le programme de scolarisation est également complété par la mise en place d'actions sanitaires : construction de points d'eau potable et de centres médicaux, vaccinations, suivi des femmes enceintes,...

Par exemple, un bilan médical vient d'être effectué en mars auprès de 317 familles, dont 150 enfants, de la région de Karur.

> Les centres E. Leclerc en Inde : une démarche volontariste

En 1997, début des échanges commerciaux avec l'Inde, E.Leclerc met en place une Charte Ethique, qui évolue ensuite pour renforcer l'application et le suivi des engagements des fournisseurs. En 2000, l'enseigne mène ses premiers audits sociaux.

C'est à l'occasion d'un voyage en Inde en 2001 et d'une rencontre organisée avec une quinzaine d'ONG locales que Michel-Edouard Leclerc et des adhérents E.Leclerc prennent conscience de la nécessité de développer avec les fournisseurs locaux un plan de scolarisation, seul moyen efficace de lutte contre le travail des enfants.

Ainsi, outre la construction de l'école de Karur, les centres E.Leclerc ont financé la rénovation de 4 écoles à Tiruppur, la ville du textile, pour permettre un meilleur accueil des enfants. Cette rénovation prévoit des travaux d'embellissement (ravalement, peinture...), mais aussi la mise en place de points d'eau potable, de sanitaires, de construction de murs d'enceinte et d'aires de jeux, la fourniture de livres et de mobiliers.